

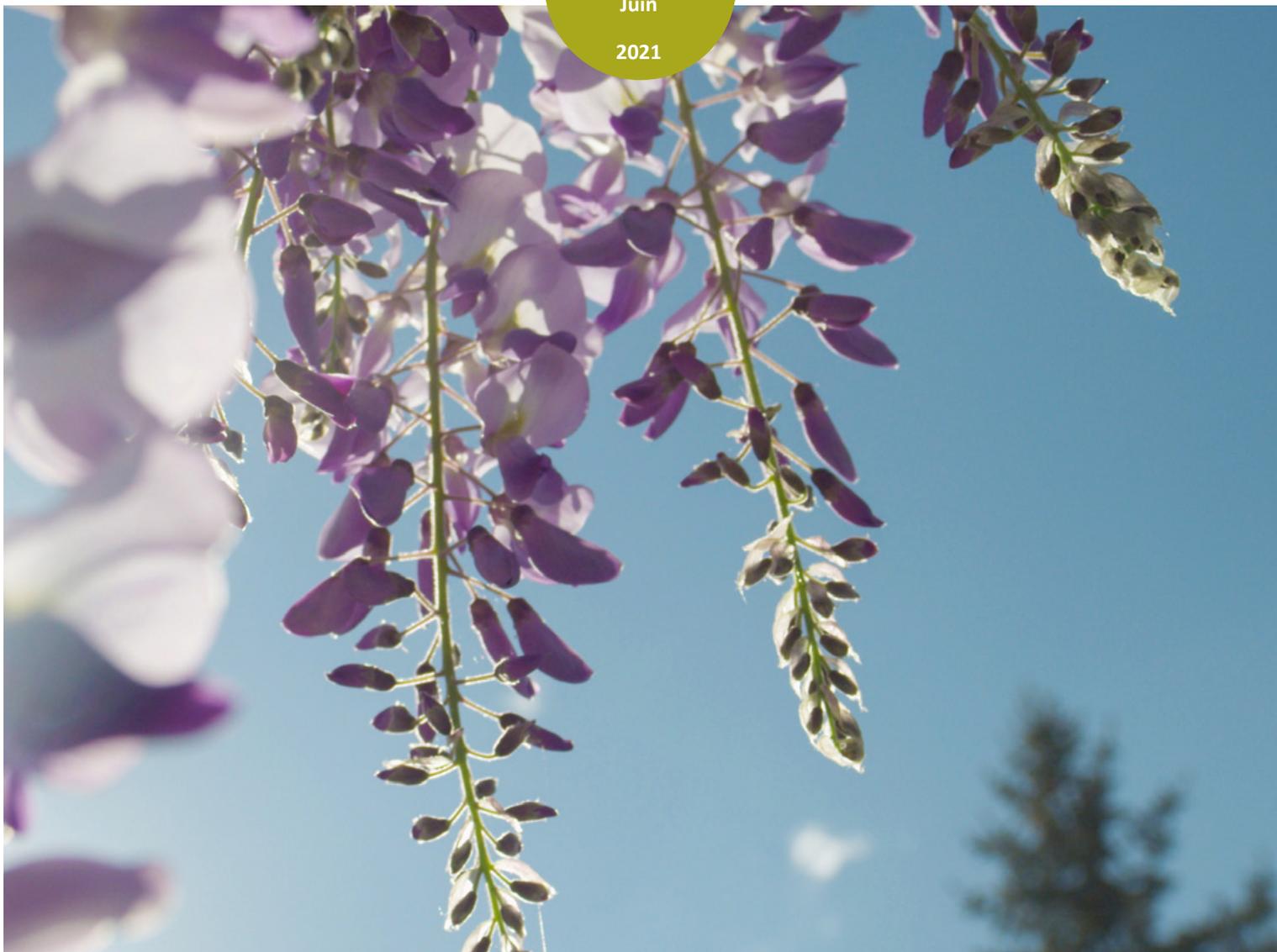
Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°49

Mai
Juin

2021



Les finances communales (p. 4)

Le Centre de Vaccination (p. 8)

Conseil Municipal des Enfants :
déjà au travail ! (p. 13)



Sommaire

Voirie	
Travaux de voirie	3
Vie du village	
Travaux de voirie	7
Finances	
Loi de finance : taux communaux....	3
Les finances communales.....	4
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
La vaccination à Crespières : beaucoup de patience et d'énergie !.....	8
Tour de Gally-Mauldre à vélo	11
Environnement	
Parcourez les sentiers yvelinois tout en préservant la biodiversité.....	12
Vie citoyenne	
Conseil Municipal des Enfants : déjà au travail !.....	13
Jeunesse	
Projet Pédibus : Et si on allait à l'école à pied ?	13
Plaine de Versailles	
10ème édition du Printemps de la Plaine.....	14
Associations	
ADSC.....	15
La magie de Noël avec l'AIPEC	16
ASC : Yoga	16
Bibliothèque de Crespières	17
Bridge	17
Jumelage du Pays de Gallie : actions pour les jeunes	18
CCAS	
Rencontre avec l'association « Le Chemin »	19
Economie locale	
Aureglia et Fils	19
Vie municipale	
Des élues au Sénat	39
Informations pratiques et administratives	
Etat civil	19
Collecte des encombrants	20
Collecte des déchets verts.....	20
Consultations juridiques.....	20
La mairie en pratique	20

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Un nouveau bulletin municipal avec le maximum d'informations.

Centre de vaccination, résultats financiers 2020 et bien d'autres activités communales y figurent.

Concernant le centre de vaccination intercommunal Gally-Mauldre/Crespières, un article est consacré à cet évènement que l'on peut qualifier de grande réussite, grâce à son organisation interne et aux nombreux bénévoles et praticiens.

Les résultats financiers 2020 sont les meilleurs depuis qu'existent les statistiques de Crespières, avec un excédent financier qui est égal au tiers des dépenses globales de fonctionnement.

Je vous laisse découvrir les chiffres détaillés et vérifiés par la Direction Générale des Impôts.

L'imposition communale à Crespières n'augmente pas. Une note explicative sur la loi des finances (suppression de la taxe foncière départementale récupérée par la commune) est incluse au bulletin.

Les permis de construire de la maison pluridisciplinaire de santé et de la pharmacie seront déposés fin mai, et ce, malgré le recours en contentieux déposé contre le permis de lotissement « Favière ». Cela obligera probablement la commune à solliciter un emprunt en attendant une décision judiciaire.

Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre encore. C'est la réalisation de ce projet essentiel pour la commune qui est en jeu.

Les praticiens ont besoin d'un objectif calendaire pour prévoir leur installation chez nous.



Bien d'autres sujets que je vous laisse découvrir sont abordés dans ce bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

La gestion d'une commune suppose que l'on ait un but et une volonté de dévouement qui implique même un engagement émotionnel.

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

Travaux de voirie

Rue du Chemin aux Boeufs, et rue d'Herbeville

Après les travaux d'enfouissement des réseaux en 2019, les travaux de voirie rue du chemin aux bœufs et rue d'Herbeville se sont achevés comme prévu par l'enrobé le 12 mars 2021. La rue du chemin aux bœufs s'est fait une nouvelle beauté. Même si ces travaux ont occasionné quelques gênes aux riverains, le résultat est là :

- Des trottoirs reliant la résidence des 3 Tilleuls avec le croisement de la rue d'Herbeville
- Des places de parking dans la rue offrant un stationnement et permettant de réduire la vitesse
- Des plateaux surélevés au croisement de la rue du chemin aux bœufs et de la rue d'Herbeville, et au croisement entre la rue du chemin aux bœufs et la rue des tilleuls (avec passages protégés).

• Un trottoir rue d'Herbeville a été créé avec passage protégé pour les habitants de l'allée Jean Perrochon. A terme, lorsque le Domaine de la Favière sera terminé, le trottoir sera prolongé pour rejoindre le centre village.

• Une zone partagée 20 km/h piétons/vélos/véhicules avec la rue de Moncel.

• Un nouveau quai pour les bus scolaires avec pour améliorer la sécurité, le dépassement des bus rendu impossible lorsque les passagers descendent.

• Des jardinières et massifs ont été implantés et seront fleuris par notre service technique.

Flambertins

Au hameau des Flambertins, les travaux d'enfouissement des réseaux commenceront vers la fin avril avec un mois environ de décalage. Ceci étant dû à des obligations administra-



tives concernant les marchés publics.

A l'issue de ces travaux, il est prévu le raccordement de la fibre à partir de l'armoire des Alluets, les armoires du village étant trop loin et sans liaison souterraine avec le hameau.

Dans le même temps, les travaux de voirie prévus vont débuter. Il s'agit de la pose d'un ECF « enrobé coulé à froid » depuis le bas de la rue des Flambertins jusqu'à la maison forestière. Cette opération doit être faite impérativement par une température suffisante, elle aura donc lieu fin avril/courant mai.

Didier Lesaux

Pour la Commission Urbanisme

VIE DU VILLAGE

Encart fibre

Ça y est notre village est à 98 % éligible à la fibre (les derniers % sont en cours de travaux) et certains en profite déjà ! Si vos opérateurs ne l'ont pas encore fait, pensez à les contacter pour demander le raccordement à votre domicile. Un forfait adapté suivant vos besoins vous sera proposé.

Didier Lesaux

Pour la Commission Urbanisme

FINANCES

Loi de finance : taux communaux

Sur votre feuille d'impôts fonciers figurent plusieurs cases distinctes. Les plus importantes sont : la taxe communale, la taxe départementale, la taxe intercommunale.

À Crespières, la taxe d'habitation représente environ 60% du montant fiscal reçu par la commune.

Promesse électorale de 2017 : l'État supprime la taxe d'habitation progressivement avec effet complet en 2023. L'État s'est engagé à compenser la perte de cette ressource communale au centime près (valeur 2018).

Pour se faire : le montant perçu par le département (11,58%) sera supprimé et sera ajouté au taux communal. $11,39\% + 11,58\% = 22,97\%$. Le taux global ne variera donc pas. Cette modification n'aura aucune influence sur le montant des impôts locaux. Le montant global de ceux-ci sera le même révisé de 0,2% comme la loi de finance 2021 l'impose.

À titre indicatif : le montant perdu par le département (11,58%) sera compensé par un prélèvement sur la TVA.

La conclusion de tout cela et je l'avais

annoncé lors du discours d'inauguration de la place publique en septembre 2017 : la suppression de la taxe d'habitation, même si elle exonère d'un impôt, ce qui est toujours une bonne nouvelle, a toutefois deux défauts :

• Le premier est qu'elle rend dépendantes financièrement les communes vis-à-vis de l'État en supprimant les leviers fiscaux dont elles disposaient (à titre indicatif, Crespières avait baissé sa taxe d'habitation de 10%).

• Le second est que le seul levier fiscal communal restant est donc la taxe foncière. Déjà plusieurs communes des Yvelines ont augmenté la taxe foncière de 12,5% à 16%. J'avais conclu cette partie du discours en prévoyant « Propriétaires, comptez vos abattis ! »

Crespières va bien financièrement et n'aura pas recours à une hausse d'impôt à condition que l'État tienne ses engagements.

La perte de la DGF (elle aussi ancienne compensation) nous oblige toutefois à être prudent pour l'avenir.

Adriano Ballarin

Les finances communales

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2020

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 407 767	1 438 339	1 405 247	1 412 008
Dépenses réelles de fonctionnement	1 399 451	1 428 835	1 369 190	1 404 690
Charges à caractère général	326 023	394 422	359 300	330 063
Charges de personnel et frais assimilés	629 726	609 887	623 124	597 554
Atténuations de produits	237 483	237 483	237 483	239 243
Autres charges de gestion courante	146 575	142 959	108 841	201 839
Charges financières	49 411	44 084	39 886	35 991
Charges exceptionnelles	10 233	0	555	0
Dépenses d'ordre de fonctionnement	8 316	9 504	36 058	7 318
Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 316	9 504	36 058	7 318
Virement à la section d'investissement	165 473	268 886	184 188	206 611

Chapitre 011 – Charges à caractère général

- Baisse du chapitre 011 liée à la crise sanitaire ayant entraîné l'annulation de certaines dépenses, dont notamment :

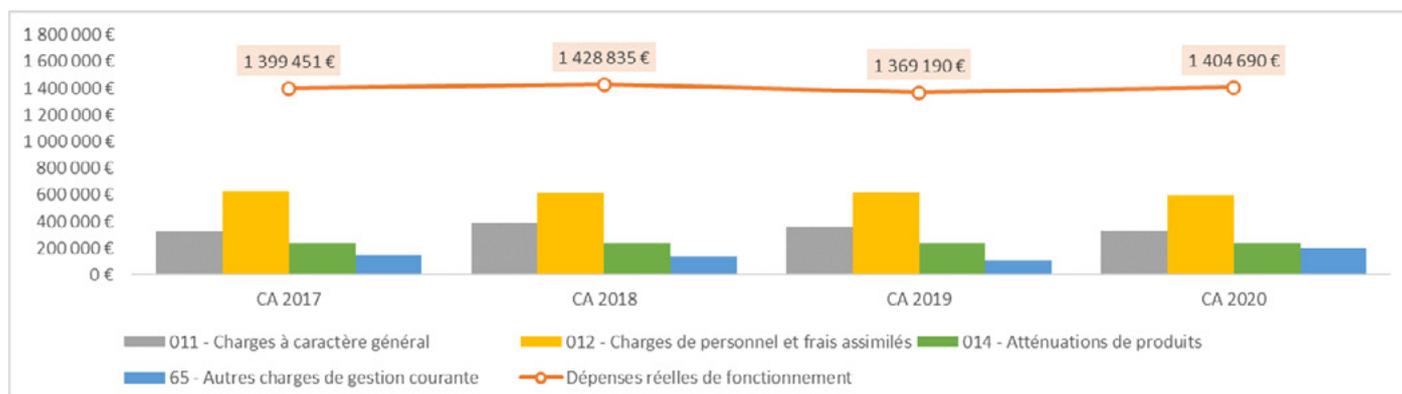
- Achat de prestations de services (cantine scolaire) : - 10 000 € par rapport à 2019
- Fêtes et cérémonies : - 4 800 € par rapport à 2019
- Réceptions : - 3 000 € par rapport à 2019
- Fournitures scolaires : - 2 500 € par rapport à 2019

- Augmentation des dépenses en matière de fournitures d'entretien : + 4 000 € par rapport à 2019.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

- Augmentation en 2020 due :

- A la régularisation de la contribution au SDIS (Service Départementale d'Incendie et de Secours) de 2019 sur l'exercice 2020 (environ 40 000 €).
- Au dispositif départemental d'aide d'urgence au bloc communal : 20 000 € reversés aux commerces de la Ville, financés entièrement par le Département.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2020

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368
Recettes réelles de fonctionnement	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368
Atténuations de charges	4 145	9 034	3 335	4 304
Produits des services, du domaine et ventes diverses	245 830	270 984	199 338	297 591
Impôts et taxes	1 187 663	1 248 599	1 315 395	1 342 588
Dotations, subventions et participations	142 854	133 964	125 747	125 805
Autres produits de gestion courante	30 175	57 774	61 318	67 142
Produits financiers	18	18	20	18
Produits exceptionnels	11 691	91 883	17 863	2 921
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	0	0	0
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0
Virement à la section d'investissement	75 227	69 986	90 000	70 000

Chapitre 70 – Produits des services

- Augmentation de certains comptes en 2020 suite à des régularisations :

- Remboursement de personnel de l'ALC par la communauté de communes : 70 000 € de régularisations 2019 sur l'exercice 2020
- Redevances d'occupation du domaine public dues par Orange : 6 000 € de régularisations d'exercices antérieurs sur 2020

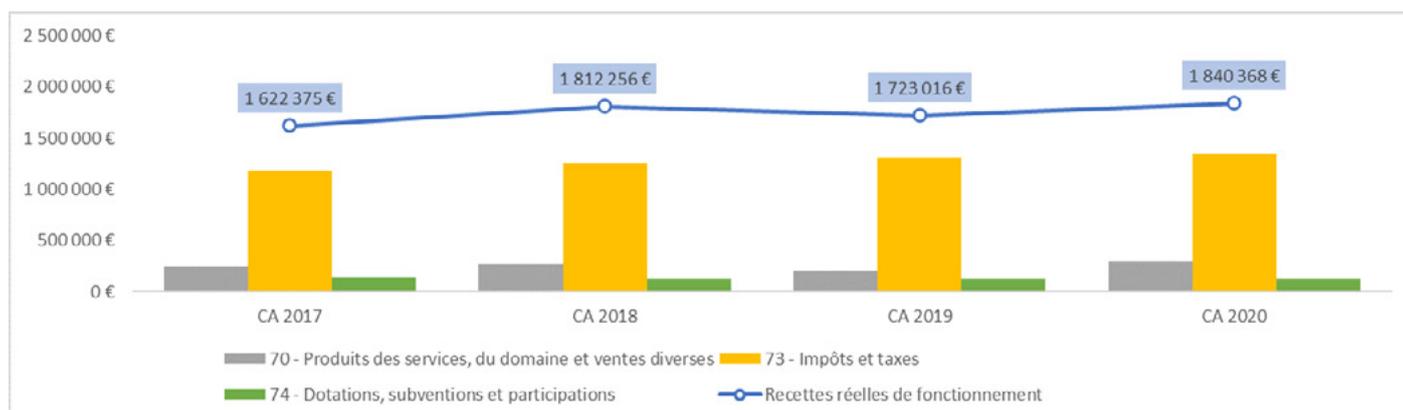
- Baisse des recettes tarifaires et notamment des recettes cantine et périscolaire : - 50 000 € par rapport à 2019

Chapitre 73 – Produits des impôts et taxes

- Pas d'impact de la crise sanitaire sur les impôts perçus par les communes (taxe d'habitation et taxes foncières).
- Légère baisse de la taxe sur la consommation finale d'électricité (-10 000 €) compensée par la hausse des droits de mutation à titre onéreux (+ 10 000 €).

Chapitre 74 – Dotations et participations

- Baisse de la dotation globale de fonctionnement : -9 000 € par rapport à 2019 (- 17%).
- Dispositif départemental d'aide d'urgence au bloc communal : + 20 000 € reversés aux commerces de la Ville (compensation de l'avance faite par la commune).



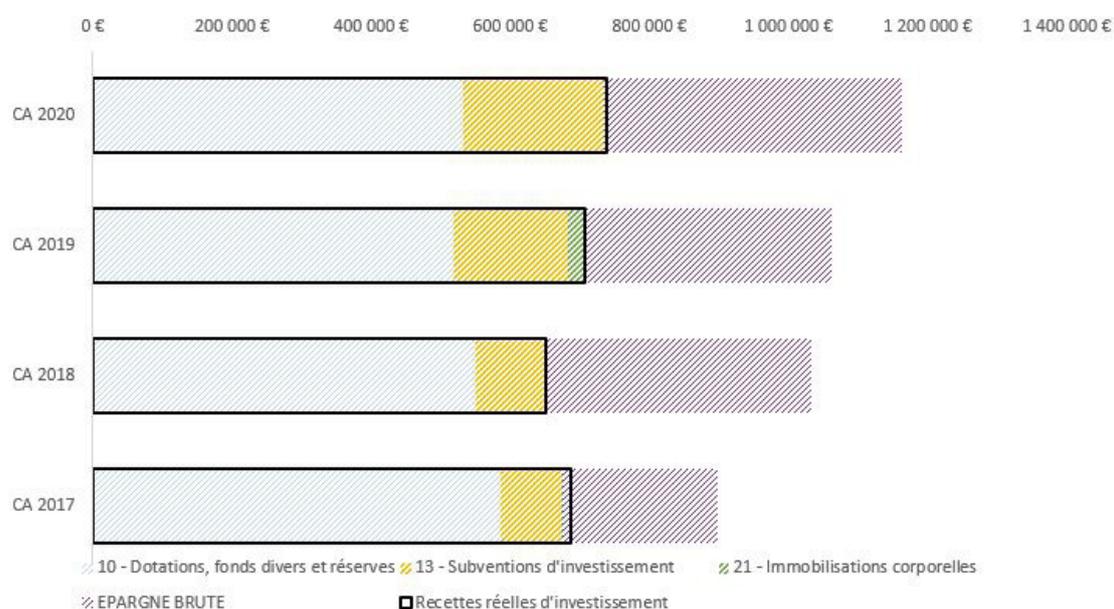
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2020

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306 737	847 236	936 508	1 207 341
Dépenses réelles de fonctionnement	1 306 737	847 236	936 508	1 207 341
Emprunts et dettes assimilées	134 894	125 449	118 857	121 589
Immobilisations incorporelles	34 745	52 559	43 935	60 042
Immobilisations corporelles	103 985	126 433	155 306	186 692
Immobilisations en cours	1 033 113	516 128	595 071	839 018
Dépenses d'ordre d'investissement	0	26 666	23 340	0
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	23 340	0
Opérations patrimoniales	0	26 666	0	0

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2020

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 222 952	1 602 864	1 498 724	746 784
Recettes réelles de fonctionnement	686 912	650 455	707 037	739 466
Dotations, fonds divers et réserves	585 875	549 647	517 878	532 727
Subventions d'investissement	87 454	99 940	165 549	202 239
Emprunts et dettes assimilées	3 700	500	0	4 500
Immobilisations corporelles	2 585	368	23 610	0
Immobilisations en cours	7 298	0	0	0
Recettes d'ordre d'investissement	8 316	36 171	36 058	7 318
Produits exceptionnels	8 316	9 504	36 058	7 318
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	26 666	0	0
Virement de la section de fonctionnement	165 473	268 886	184 188	206 611
Solde d'exécution d'investissement reporté	1 527 724	916 239	755 629	562 216



Dépense d'investissement en 2020 à Crespières : 727 € / an / habitant (sans emprunt).

Moyenne nationale : 345 € / an / habitant

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Alloués	Réalisé
Dépenses	1 836 860,00	1 412 007,94
Recettes	1 836 860,00	1 840 367,57
Solde de l'exercice		428 359,63
Report n-1		70 000,00
Excédent		498 359,63

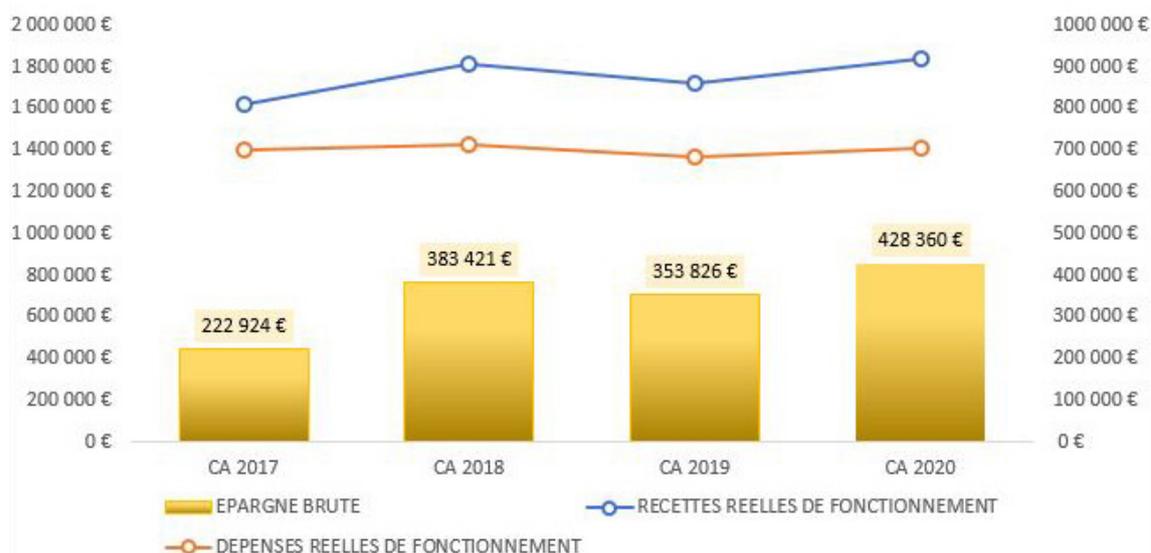
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Alloués	Réalisé
Dépenses	1 891 572,90	1 207 341,11
Recettes	1 891 572,90	746 784,26
Solde de l'exercice		-460 556,52
Report n-1		562 215,52
Excédent		101 658,67

RÉSULTATS 2020	
Excédent de fonctionnement	498 359,63
Excédent d'investissement	101 658,67
Résultat de l'exercice	600 018,30
RAR Dépenses	52 895,45
RAR Recettes	637 538,20
Résultat de clôture	1 184 661,05

ÉPARGNE BRUTE

Dépense d'investissement en 2020 à Crespières : 727 € / an / habitant (sans emprunt).

Moyenne nationale : 345 € / an / habitant



ENDETTEMENT ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Les annuités de remboursement d'emprunt chutent à 58 € par an et par habitant en 2021 (intérêts inclus).

La moyenne nationale pour une commune de notre strate : 110 € par an et par habitant.

La capacité d'autofinancement de la commune est de 2 ans environ. L'Etat considère que la zone dangereuse est atteinte au-delà de 12 années.

La vaccination à Crespières : beaucoup de patience et d'énergie !

Mi-janvier 2021, les 11 maires de notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) ont décidé de proposer à l'Agence Régionale de Santé et au Préfet l'ouverture d'un centre de vaccination sur notre territoire. La commune de Crespières a été choisie pour sa position centrale et pour l'accord immédiat donné par notre maire Adriano Ballarin.

Dès lors, notre maire m'a fait confiance et m'a demandé de prendre en charge ce projet que je porte depuis.

Mais rappelez-vous, à ce moment-là, en janvier, la population était très méfiante vis-à-vis des nouveaux vaccins à ARN messenger. Beaucoup de suspicion qui a fait couler beaucoup d'encre jusqu'à la constatation d'une pénurie. C'est alors que les demandes de vaccination ont explosé.

Au fil des jours, mes contacts répétés avec l'ARS m'ont permis d'élaborer le futur Centre de vaccination de la CCGM même si le maître mot était alors : attendons d'avoir des vaccins !

Juste avant les vacances de février, avec l'équipe technique de la mairie qui s'est investie immédiatement à mes côtés, nous avons organisé la maison des associations Roland Pilloud en futur centre de vaccination.

Avec un sens pratique aigu et une grande efficacité, l'équipe a réussi à imaginer et organiser dans le futur centre une circulation qui respectait les nombreuses directives de l'Etat et de l'ARS.



J'ai dans le même temps lancé un appel d'offre sur toutes les pharmacies de la CCGM pour choisir notre fournisseur. La pharmacie de Crespières a été retenue et j'avoue que sa proximité et la disponibilité de notre pharmacien sont des atouts importants pour nous et pour le bon déroulement de l'activité du Centre de Vaccination.

En parallèle, nous avons fait un appel à candidature auprès des soignants et des bénévoles du territoire pour composer une liste d'acteurs potentiels. Rapidement de nombreux volontaires soignants ou non se sont fait connaître de tous nos villages. Un élan de solidarité était lancé ! Mais nous n'avions toujours pas de vaccins...

L'accueil de la mairie de Crespières était submergé d'appels venant de toute part (jusqu'à 100 appels par

jour !). Nous avons dû mettre en place une organisation encourageant chacun à contacter sa propre mairie pour s'inscrire en vue d'une vaccination. Mais les vaccins n'étaient toujours pas disponibles...

Le 2 mars, l'ARS m'a appelée sur mon lieu de travail pour m'annoncer que nous pouvions ouvrir dès que possible si nous étions prêts. Nous avions enfin des vaccins pour 3 semaines !

Aussitôt, tout s'est accéléré et entre les démarches administratives, l'organisation du personnel intervenant, la finalisation de l'aménagement des postes de soignants, l'installation du matériel informatique, l'organisation de la prise en charge des vaccins à l'hôpital Mignot, le rappel de chaque bénévole, la programmation du « fameux » Doctolib, les nuits blanches se sont succédées ! Heureusement que des membres du Conseil Municipal de Crespières m'ont rejointe alors pour compléter l'équipe et nous permettre d'ouvrir ce centre de vaccination. Et nous y sommes arrivés !

Nous avons même réussi à faire une « répétition » générale le mardi 9 mars pour tester notre organisation car dès le lendemain 3 patients étaient attendus toutes les 5 minutes !

Entre le 10 mars et le 10 avril, plus de 3000 personnes dont la moi-



tié de la CCGM ont reçu une 1^{ère} injection de vaccin. Les sourires et les remerciements de tous les patients témoignent que cet investissement est largement justifié... Un livre d'Or a été créé à leur demande et tous les jours les petits mots de chacun nous rappellent que ce temps donné aux autres n'est pas vain.

Depuis peu, une nouvelle catégorie de bénévoles à vue le jour : les cuisiniers !

Pour améliorer le quotidien des volontaires du Centre, des crespérois ont proposé d'apporter une fois par semaine un plat complet à partager pour les 7 à 8 personnes qui restent sur le temps du déjeuner sur le Centre entre la vacation du matin et de l'après-midi. Succès garanti et moment convivial très sympathique tout en respectant les gestes barrière ! Si vous souhaitez participer à cette équipe de cuistots Frounjke Depreux organise les plannings de ce service unique en son genre (06 74 25 62 40).

Cette aventure m'a fait rencontrer des personnes formidables dans chacun de nos 11 villages. De belles personnes qui ne ménagent pas leur peine pour aider les plus fragiles et se rendent disponibles pour faire fonctionner notre Centre.

Je n'oublie pas les soignants de nos hôpitaux, de nos cliniques, de nos entreprises qui viennent sur leur temps de repos ou prennent des jours de congés pour compléter l'équipe soignante.

Vous voyez, nous sommes vraiment une extraordinaire équipe intercommunale active et responsable au service de tous.

Notre mission est bien engagée. Nous la mènerons à son terme car nous sommes unis pour un même but : combattre cette pandémie. Chacun de nous a un rôle à jouer à sa mesure, tout comme le colibri dans la fameuse fable...

Agnès Tabary
Pour la Commission Communication

Quelques témoignages...

«Centre de vaccination

Il fallait beaucoup d'audace au Conseil Municipal d'une commune de 1600 habitants pour se lancer dans la mise en place d'un centre de vaccination contre le Covid, pour l'imaginer, en convaincre les communes voisines, puis l'ARS, et beaucoup d'opiniâtreté pour y parvenir.

Nous devons être vaccinés à 14 h 05.

Les équipes et les installations sont en double. Accueil, Médecins, Pi-queuses, Informatique.

C'est beaucoup plus complexe qu'une installation pour une simple « votation » !

Si vous hésitez sur l'itinéraire ou les papiers à remplir, on vous prend par la main. (Contrairement aux craintes et aux apparences, l'humanité est chaque jour vertueuse !)

14 h 03, mon épouse est vaccinée, 14 h 06, c'est à mon tour. Nous sommes dans les temps !

Dans la salle, la Première Adjointe, se déplace silencieusement. Elle s'assure que la « Machine » fonctionne sans heurt. Avec juste un peu d'énerve-ment côté informatique. Pour beaucoup, c'est son œuvre ! La santé, c'est sa partie. Ces temps ci, elle aurait peu dormi !

« A quatre vingt ans, on sait qu'on va mourir, à quatre vingt dix neuf, on en doute », prétend Edgar Morin.

14 h 15, les services de santé nationaux sont informés que nous venons d'être vaccinés !

Nous allons, pouvoir mourir d'autre chose, mais sans hâte et avec l'espoir d'atteindre l'âge qui permet de se croire immortel !

Bravo et un grand merci à tous les acteurs de cette opération grâce auxquels, s'il fallait un exemple, il y a preuve que localement nous sommes bien gouvernés !»

Jean Renault

Très bon accueil compte tenu de notre grand âge ! On a besoin de gens comme vous. Bon Courage...

Super accueil, superbe organisation. Merci.

Bravo et MERCI pour votre dévouement ainsi que pour l'organisation. C'est exemplaire !

Très surpris par la qualité de l'organisation, de l'accueil, des soins aux patients ! Bravo c'est super. PS : pour la peine, je reviendrai dans 1 mois !

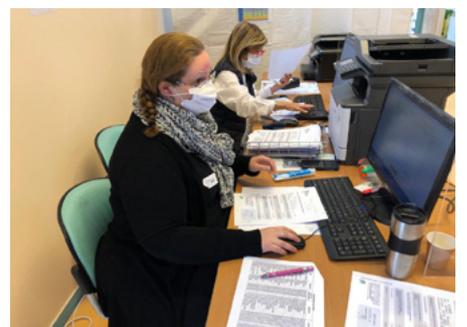
Félicitations pour le temps pris sur votre vie privée pour le bénéfice et le bien des autres

Merci à toutes ces personnes compétentes et volontaires

Cheminement d'un patient accueilli au Centre de Vaccination de Crespières :

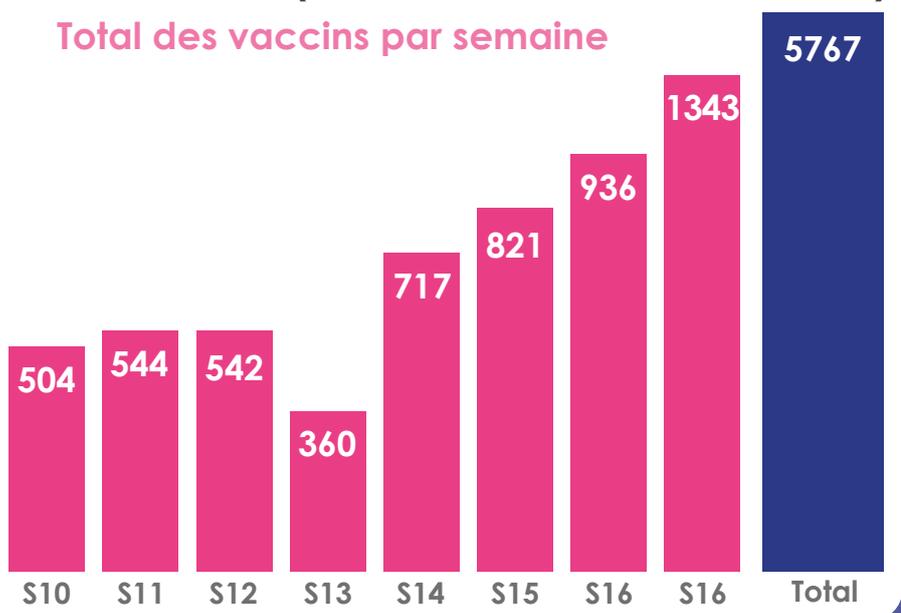
ÉTAPES

- 1 — Le patient est accueilli, on vérifie qu'il figure bien sur la liste de RDV établie à partir de Doctolib. On lui demande de sortir sa pièce d'identité, sa carte vitale et éventuellement la prescription médicale s'il n'est pas dans la tranche d'âge éligible. Il reçoit un questionnaire à compléter.
- 2 — Le questionnaire est complété avec l'aide d'un.e bénévole.
- 3 — Le patient rencontre un médecin, qui valide l'autorisation de vaccination en signant le questionnaire.
- 4 — Le patient est vacciné par une infirmière.
- 5 — Le patient est orienté vers une zone de repos dans laquelle il attend les 15 minutes nécessaires à vérifier qu'il n'a pas de réaction allergique. Pendant ce temps, un administratif bénévole saisit son dossier dans Ameli, édite le certificat. A l'issue du délai de 15 minutes et après signature de l'attestation par le médecin prescripteur, celle-ci est remise au patient qui peut alors partir.



Vaccins cumulés (Pfizer et Moderna, 1^{ère} et 2^{ème} doses)

Total des vaccins par semaine



Le centre est maintenant ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, 6 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Depuis début mai, l'ARS a triplé nos dotations en vaccins.

Tour de Gally Mauldre

6 **Dimanche**
juin 9h
13h

à vélo

Informations et parcours sur
www.cc-gallymauldre.fr



Un évènement pour toute
la famille avec :

- des circuits adaptés
- des ravitaillements
- des animations

dans chaque village

Évènement
organisé
dans le cadre
de l'opération

MAI
à vélo



Parcourez les sentiers yvelinois tout en préservant la biodiversité

Le Département des Yvelines regorge d'espaces naturels. Pour profiter de ces forêts, de ces étangs, de ces parcs, tout en préservant la biodiversité, nous vous invitons à télécharger le Guide des bonnes pratiques que le Département vient d'éditer et à consulter la carte interactive.



<https://www.yvelines.fr/cadre-de-vie/environnement/patrimoine-naturel/les-espaces-naturels-sensibles-yvelinois-un-capital-environnemental-dexception/>



Avec ce guide les Espaces Naturels Départementaux n'auront plus de secret pour vous. Vous y apprendrez comment, en suivant de simples recommandations, il est possible de participer à la préservation de la biodiversité. Pourquoi ne faut-il pas sortir des sentiers balisés ? Pourquoi ne devons-nous surtout pas nourrir les animaux sauvages ? Quelles règles respecter pour être un cueilleur raisonnable ?

Que vous soyez promeneur, cycliste, cavalier... vous trouverez dans ce guide des informations utiles pour bien profiter des 2800ha d'espaces naturels gérés par le Département des Yvelines. Et si vous ne savez pas par quel site commencer, n'hésitez pas à consulter la carte interactive

des ENS. Vous y trouverez une première sélection de 18 sites à découvrir.

Le Département des Yvelines mène depuis plus de 30 ans de nombreuses actions de préservation et de valorisation des espaces naturels : acquisition de terrains ; préservation des milieux, des paysages et des espèces ; aménagement et valorisation des sites pour les usagers ; sensibilisation des publics.

Il a récemment créé le plus grand parc écologique et environnemental des Yvelines, le Parc départemental du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy. Cet espace de 113ha concilie préservation de la nature et ouverture au public dans un territoire très urbanisé, la Boucle de Chanteloup.

Tout près de chez nous 3 sites sont référencés : la forêt des Flambertins sur notre commune, la forêt d'Abbécourt sur la commune d'Orgeval et la forêt des Grands Bois à cheval entre les communes de Morainvilliers et des Alluets-le-Roi.

L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets édite un guide des randonnées de la Plaine de Versailles : vous y trouverez une proposition de 30 randonnées de 4 à 30 km. Vous pouvez vous le procurer directement dans les locaux de l'association située au carrefour de Feucherolles.

<https://www.plainedeversailles.fr/livres-et-publications-3>

Cécile Mailhos

ESPACES NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Des sites sensibles à partager et à protéger en adoptant de bonnes pratiques.



PIÉTONS, CYCLISTES ET CAVALIERS, RESTONS SUR LES CHEMINS.
Favorisons la biodiversité : n'entrons pas sur les chantiers forestiers, ne touchons pas aux arbres et aux bois morts.



GARDONS NOS CHIENS SOUS CONTRÔLE.
Veillons à ce qu'ils ne divaguent pas dans les parcelles forestières, ils peuvent mettre en péril la faune sauvage, notamment au printemps, période de naissance et de nidification.



SOYONS PRUDENTS LES JOURS DE CHASSE.
Respectons la signalétique. Ne pénétrons pas dans les zones de chasse. Le calendrier est disponible auprès des communes concernées ou auprès du Département.



RESPECTONS LA FLORE ET LA FAUNE SAUVAGE.
N'approchons pas les animaux, ne les nourrissons pas. Pour préserver la biodiversité, limitons nos cueillettes, ne ramassons pas les espèces protégées. N'allumons aucun feu et ne campons pas.



REMPORTONS NOS DÉCHETS.
Parce qu'elles attirent les animaux et ne permettent pas une bonne gestion des déchets, les poubelles ont été retirées des forêts départementales. Il appartient aux usagers de ramporter leurs déchets et de les trier.



LAISSONS NOS VÉHICULES À MOTEUR AU PARKING.
Les véhicules à moteur causent des nuisances dans les espaces naturels. Seuls les véhicules autorisés et de secours peuvent y circuler.

Le Département des Yvelines gère 2 800 hectares d'espaces naturels sensibles, véritables réservoirs de biodiversité. Profitez de ces lieux dans le respect de l'environnement et des besoins de chacun. Téléchargez le guide des bonnes pratiques dans les espaces naturels départementaux sur [yvelines.fr/ens](https://www.yvelines.fr/ens)



yvelines.fr



Conseil Municipal des Enfants : déjà au travail !

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu le samedi 23 janvier avec une participation de 82%. Bravo aux enfants pour leur mobilisation. Chaque candidat s'est vu remettre un certificat de candidature pour son engagement à devenir élu et à servir les autres. Félicitations à l'ensemble des candidats et aux 12 conseillers enfant :

• CE2 : Carl DEMOULIN, Thibaut FIQUET, Adam KHATIB et Thomas SCRIMA.

• CM1 : Anatole BINDELE, Clara BOUCHIAT WEIN, Blanche LEMELAND et Lucas VISSAC.

• CM2 : Timothée BINDELE, Kenzo BLAMPIN, Lucie GUILLAUME et Scarlett NICOLAS.

Le samedi suivant, les 12 élus étaient réunis pour le premier Conseil Municipal des Enfants en présence de Monsieur le Maire, Adriano BALLARIN, des adjoints et de l'équipe adulte CME. A cette occasion, les enfants élus ont voté la charte du jeune conseiller et Monsieur le Maire leur a remis leurs écharpes de jeunes élus. Ce premier conseil a été retransmis en direct via visioconférence, permettant ainsi à leurs proches de suivre en direct cette cérémonie.

Le Conseil Municipal des Enfants s'est à nouveau retrouvé pour une première séance de travail le 10 mars. Un arbre à projets présentant leurs idées et choix va être réalisé et affiché en mairie, visible de l'extérieur d'ici fin juin.

Nous renouvelons nos félicitations à l'ensemble des 17 candidats et souhaitons aux 12 élus un beau mandat 2021-2022.



Myriam Guilmet et Marielle Lammens
Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

JEUNESSE

Projet Pédibus : Et si on allait à l'école à pied ?

L'équipe municipale l'avait inscrit dans son programme, les membres du conseil consultatif (groupe mobilité) ont proposé l'idée... C'est ainsi que le projet Pédibus a débuté en février.

Le pédibus, c'est quoi ? des adultes bénévoles (souvent des parents) suivent un itinéraire précis pour emmener un groupe d'écoliers, en toute sécurité et à l'heure, jusqu'à leur école. Comme un bus, le groupe s'arrête à des points d'arrêts déterminés pour prendre les enfants au plus près de leur domicile.

Pour mener à bien ce projet, il est mené par les membres de la commission Scolaire Enfance Jeunesse en partenariat avec l'AIEPC (Association des parents d'élèves de Crespières). Plusieurs étapes sont nécessaires avant la mise en place de lignes de

pédibus dans notre village et l'ADEME (Agence de la transition énergétique) a créé un guide méthodologique sur lequel l'équipe projet s'appuie.

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant avec pour objectif de créer plusieurs lignes à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021 :

Mars : Enquête sur le mode de transport utilisé par les enfants

Avril : Analyse des résultats de l'enquête et présentation aux parents d'élèves

Mai/Juin : Mise en place d'une première ligne de pédibus test

Juillet/Août : Retour d'expérience, étude des lignes, organisation

Septembre/Octobre : Lancement du pédibus de Crespières avec plusieurs lignes

Se rendre à pied à l'école, c'est :

- lutter contre l'insécurité aux abords des écoles en favorisant les modes doux plutôt que la voiture (manœuvres, stationnement dangereux),
- favoriser la bonne santé des enfants par un peu d'exercice et lutter contre l'obésité précoce, améliorer leur attention en classe,
- leur apprendre à se déplacer en ville tout en faisant des citoyens responsables,
- favoriser la socialisation des enfants (de classes ou d'écoles différentes) et la convivialité entre parents (voisins).

Alors pourquoi ne pas participer à ce pédibus en tant qu'enfant ou accompagnateurs ?

Contacts :

marielle.lammens@gmail.com
aiepc.crespieres@gmail.com



Maud Castin et Marielle Lammens

10^{ème} édition du Printemps de la Plaine

Le Printemps est là, prêt à tout bousculer en nous et autour de nous : notre humeur, nos envies, notre désir de nature et de balades, nos espoirs...!

Hélas, les contraintes actuelles nous font vite redescendre sur terre... Mais est-ce une raison pour tourner le dos à tout ce qui fait le charme de cette saison rayonnante ?

La Plaine de Versailles a décidé de répondre « non » et d'être résiliente en proposant à ceux qui refusent de se laisser rattraper par la morosité des occasions de sortie que nous serons heureux de partager ensemble. D'autant plus que cette année, c'est la 10^{ème} édition du Printemps de la Plaine !

Vive le plein air, avril, mai et juin seront festifs (dans le respect des règles sanitaires) !

Voyez plutôt : balades commentées sur notre patrimoine en forêt ou en plaine (Noisy, Bailly), rendez-vous dans nos fermes (Gally, Grignon), visites de petites merveilles à notre porte (l'Herbier d'Elsa à Feucherolles), marché de producteurs locaux (Villepreux), sur la route des cadrans solaires de la Plaine, patrimoine de nos villages en suivant un jeu de piste (Saint-Nom, Chavenay, Beynes), haltes dans des lieux accueillants en plein air pour des découvertes inspirantes (Jumeauville, Chavenay : lectures sous l'arbre ou écoute d'un concerto enregistré), L'Art en plein air à la Roseraie de Noisy, musique à Herbeville, jardins ouverts à la visite à Bazemont ! et la liste n'est pas close.

Dans les villages, tous ceux qui ont à cœur de vous les faire (re)découvrir sont à nos côtés pour vous.

Bravo et un immense merci à tous ! Serez-vous au rendez-vous ?

Vous pourrez retrouver prochainement le programme en ligne sur site de la Plaine (www.plainedeversailles.fr). A bientôt !

Dominique Bouchez

Responsable du Printemps et de l'Automne de la Plaine

www.plainedeversailles.fr

Plaine de Versailles

Le Printemps de la 2021

PLAINE DE VERSAILLES

10^{ème} Édition

Animations dans la Plaine

Mai à Juin 2021

EIFFAGE

Gally Mauldre
Communauté de communes

Plaine de Versailles

33 ter rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

01 34 59 33 31

@PlaineDeVersailles

www.plainedeversailles.fr



ADSC

En cette période de nouveau confinement, les membres de l'ADSC se mettent à rêver...

Et si, nous cherchions un peu de positif ?

La Covid-19 nous oblige au confinement, soit ! Et si, nous pensions local !! Tout autour de nous des producteurs et maraîchers vous accueillent ! (liste sur notre site <https://adscrespieres.wordpress.com/mangez-local-nos-producteurs-locaux/>)

On nous « enferme », et si nous pensions soutien intergénérationnel en ligne... En mars dernier, beaucoup d'entre vous avait répondu présent à l'entraide entre habitants... Nous souhaitons maintenir cette initiative pour les courses des séniors ou du personnel de santé débordé et d'autres besoins ! Vous le faites déjà ? Racontez-nous votre expérience !

Nous ne circulons plus autant en voiture, bonne nouvelle !! N'est-ce pas appréciable d'oublier un instant l'interminable ronron des moteurs ? L'ADSC rêve à un audit de la circulation dans le village en parallèle de son travail au comité consultatif sur les Mobilités notamment.

Les jours se suivent et se ressemblent... Travailler et rester chez soi ! Non ! L'ADSC remercie les saisons qui changent le village, l'éclosion de la végétation à la porte de nos maisons et profite du ralentissement pour admirer les arbres remarquables du centre village ! Levez le nez, ils sont juste là...

Ainsi, en arpentant les sentiers tous proches, les membres du conseil ont eu l'envie de relancer la **Marche Eco**. Le **samedi 29 mai prochain**, si les conditions sanitaires le permettent, la session 2021 de notre marche Eco pourrait donc voir le jour, en partenariat avec l'AIPEC (association des parents d'élèves de Crespières). L'occasion de partir en famille dans une **opération de nettoyage des alentours de notre village, de découvrir les chemins et de finir par un repas convivial**, permettant à tous d'échanger un peu... ce qui est si rare en ce moment. Nous vous y attendons nombreux !!

Avoir un peu de temps, pour cogiter, pour méditer, pour prendre le temps est aussi l'occasion pour **l'ADSC de faire peau neuve**, avec de nouveaux membres motivés, de nouveaux projets en mode collaboratif... Rejoignez-nous !

Le bel historique de l'ADSC fait naître doucement une association orientée Village et Environnement, où le lien social aurait sa place autant que la valorisation du site de Crespières...

Vous aimez votre village, mais vous avez également l'envie de tisser des liens entre ses habitants, vous êtes

sensibles à l'environnement au sens large, êtes curieux et développez des talents qui pourraient intéresser vos voisins, vous êtes adeptes du recyclage, du zéro déchet, vous fabriquez vos produits d'entretien, contactez-nous ! Nous sommes à l'affût de vos témoignages, de vos passions, de vos remarques et sommes prêts à organiser des rencontres, des débats, des interviews... autant de moyens de vous faire vous rencontrer, vous, Crespiérois !

Nous avons la chance de vivre dans un petit village et non une cité dortoir... profitons-en !

Aujourd'hui encore plus, nous avons besoin de vous entendre, car les occasions de retrouvailles sur la place publique sont limitées.

L'ADSC rêve d'un village où le rythme de vie de ses habitants serait compatible avec l'échange, la convivialité, où la ruralité propre au village et les agriculteurs locaux ancrés ici depuis des générations ne seraient pas oubliés, où les commerçants et artisans, vecteurs de vie locale seraient plébiscités, où le monde associatif travaillerait en chœur à la création d'événements sources de plaisir et de partage... Pas vous ?

L'équipe de l'ADSC

A.D.S.C AIPEC
vous invitent à la
MARCHE eco 2021
samedi 29 MAI
à Crespières

Ensemble, entre café et pique-nique,
le temps d'une balade,
Nettoyons la Nature !!

plus d'infos sur le site adscrespieres.wordpress.com

L'AIPEC, en attente des beaux jours !!

L'AIPEC, aux côtés de l'école

Le deuxième conseil d'école s'est tenu le 8 mars dernier en visio conférence et l'AIPEC, représentée par 7 parents d'élèves, a pu transmettre les questions des parents notamment sur des sujets comme le cantine (retour et analyse des résultats du sondage attendus), la circulation autour de l'école, les protocoles sanitaires et le maintien ou non des festivités programmées. Le compte rendu sera envoyé par Mme Monfort à tous les parents prochainement.

Le 9 mars, l'école maternelle a été fermée pour une semaine, un enfant ayant été testé positif à la COVID 19. L'AIPEC a été présente auprès des familles pour relayer les informations de la CPAM. La période est compliquée, mais cherchons du positif et de l'entraide !!

Avec le comité consultatif et la mairie sur le projet de Pédibus

L'AIPEC participe au comité consultatif mis en place en décembre dernier. Intéressée par plusieurs sujets, c'est tout d'abord avec la commission Mobilités que l'association a commencé à travailler, notamment avec la rédaction d'un questionnaire destiné aux parents d'élèves concernant un projet de PEDIBUS.

Le Pédibus, vous connaissez ?

C'est un véritable système d'entraide de ramassage scolaire alternatif à la voiture. A tour de rôle, des parents ou accompagnateurs bénévoles « conduisent » à pied un petit groupe d'enfants d'un même quartier. Que du positif pour les enfants, l'air, le lien social et le désengorgement de nos rues... à lancer très rapidement !

Avec l'ADSC sur le projet de Marche Eco

L'ADSC nous invite à les rejoindre pour une Marche Eco Parents – Enfants qui aura lieu le 29 mai prochain. Plusieurs circuits seront possibles selon les marcheurs. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les sentiers autour de Crespières, nettoyer la Nature, trier et finir par un repas convivial dans le respect des règles sanitaires.

Parents, rejoignez-nous sur ces beaux projets !



Fêtons tout de même le printemps !!

Dans le flou le plus total pour ce qui est de la possibilité ou non d'organiser une kermesse en juin, l'idée même d'un carnaval s'étant envolée, nous avons tout de même le projet d'appeler le lapin de Pâques et de convier les « cloches » à l'école pour une chasse aux œufs dans la cour, classe par classe. Rien de tel que de bons petits chocolats pour rehausser les cœurs !!!

Nous ne désespérons pas de pouvoir réaliser notre projet presque... Nous vous tiendrons informés et vous solliciterons très certainement.

En espérant un printemps ensoleillé et enfin réjouissant, nous vous disons à bientôt !

L'équipe de l'AIPEC

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com

ASC : Yoga

La pratique du yoga permet d'améliorer toutes les fonctions de l'organisme. Au rythme d'une séance par semaine, elle permet de mieux réguler certains désordres psychosomatiques courants, tels que l'insomnie, le mal de dos, l'anxiété, etc, et retrouver dynamisme et joie de vivre au quotidien.

Nos deux enseignants, Nathalie Villemain et Dominique Le Bihan, diplômés de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) vous proposent des séances adaptées au moment et aux capacités physiques de chacun ; un moment pour soi, pour se trouver.... ou se retrouver.

- deux cours matinaux, lundi et mardi avec Nathalie – pour mieux se préparer aux activités de la journée

- un cours en soirée, mardi avec Dominique – pour défatiguer le corps du stress de la journée

Des cours en visio ont été mis en place pendant toute la période de fermeture de la salle pour raisons sanitaires afin de garder le lien entre les pratiquants et l'enseignant. Une initiative bien suivie et appréciée de tous les pratiquants.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Marie-Line CHAKIR : 07 64 71 28 02 - sf.chakir@hotmail.fr

Nathalie Villemain : 06 11 64 20 61 - nath.villemain@free.fr

Dominique Le Bihan : 06 18 47 05 00 - sevedom@gmail.com

Bibliothèque de Crespières

Depuis le mois de mai 2020, la bibliothèque a pris un régime de croisière, non pas pour vous emmener sur les mers, mais pour vous accueillir, rue des Bourbiers dans le respect d'un protocole sanitaire très strict. Cela a permis à un certain nombre d'entre vous de répondre au «Click &Collect» qui a été organisé en liaison avec la mairie. Nous sommes assez contents de vous apporter un peu de loisirs en vous plongeant dans la lecture de vos auteurs préférés que ce soit des romans ou des policiers ou même des revues qui comme «Régal» ou «Cuisine et vins» vous ont peut-être aidé à servir de bons petits plats à vos familles... en attendant sans doute la réouverture des restaurants.

Les prix littéraires n'ont pas échappé à l'aspect exceptionnel de cette année 2020 : les différentes récompenses ont vu leurs jurys faire la connaissance avec le travail à distance, comme bon nombre d'entre nous. Un bilan de ces prix littéraires révèle un premier roman «Ce qu'il faut de nuit», de Laurent Petitmangin, prix Femina des Lycéens que nous avons acquis ainsi que les divers prix littéraires attribués comme chaque année à l'automne et que vous avez pu consulter sur notre site internet www.lireacrespieres.fr, à l'exemple de «L'anomalie» d'Hervé Le Tellier, prix Goncourt, «Nature humaine» de Serge Joncour, prix Femina, «Histoire du fils» de Marie-Hélène Lafon, prix Renaudot, «Betty» de Tiffany McDaniel prix du roman FNAC, «Cap Canaille», prix du Quai des Orfèvres 2021, «Un crime sans importance» d'Irène Frain, prix Interallié, en tout une bonne centaine de livres malgré la fermeture des librairies pendant de longues semaines car nous aussi, nous avons télétravaillé !

Et bien sûr pour nos jeunes, ils ont continué à se précipiter sur les «J'aime lire» et «Les belles histoires, tandis que deux nouveaux Mortelle Adèle ont fait leur apparition.

Désormais pour les tout petits nous avons organisé avec notre nouvelle voisine «La crèche à deux pas» un moment de lecture et c'est avec grand plaisir que Françoise a retrouvé un jeune public, elle qui avait tant donné lorsque le lundi, durant des années, elle recevait, dans les anciens locaux de la bibliothèque, nos jeunes des classes maternelles.

Malheureusement durant une année déjà ou presque, nos amis du Cercle de Lecture, du Club de Bridge et nos Seniors n'ont pas eu la chance d'exercer leurs activités en raison de la fermeture prolongée de la Maison des Associations. Espérons qu'avec les beaux jours et le printemps, ils pourront bientôt s'adonner à leur passion.

Nous restons à votre écoute pour toutes propositions d'achats de livres.

Venez nous voir au 2 ruelle des Bourbiers, visitez notre site www.lireacrespieres.fr, écrivez-nous à abcbibliotheque@wanadoo.fr ou téléphonez-nous : **ATTENTION n'oubliez pas que le numéro de téléphone a changé : 09 75 58 30 97 depuis le déménagement !**

Une dernière information : nous avons pu tenir l'Assemblée Générale de 2019 suivie de celle de 2020, en tout petit comité (mais avec de nombreux pouvoirs envoyés) dans une grande salle le samedi 27 mars !

L'équipe de la bibliothèque

www.lireacrespieres.fr / Nous contacter : abcbibliotheque@wanadoo.fr - 09 75 58 30 97

Bridge

L'activité bridge est malheureusement toujours suspendue, en attente d'un éventuel feu vert réglementaire. Nous nous tenons prêts à redémarrer dès que possible.

Beaucoup de joueurs se tournent vers les sites de jeu en ligne qui sont maintenant très ergonomiques. Ces sites sont également très pédagogiques, et, dicit la Fédération Française de Bridge, attirent de nombreux débutants, qui s'y mettent, en apprenant seuls.

A ceux là, nous souhaitons rappeler qu'ils seront les bienvenus, s'ils le souhaitent, au sein de notre activité, lors de nos sessions du mardi après-midi, lorsque « les beaux jours » reviendront.

En attendant, bonnes parties, et prenez bien soin de vous.

Martin Gronier



Jumelage du Pays de Gallie : actions pour les jeunes

Le Jumelage entre les 4 communes du Pays de Gallie et la ville allemande de Rösrath, située près de Cologne existe depuis 23 ans. Dès le début le comité de jumelage a organisé des projets pour encourager les relations entre les jeunes de nos deux pays :

- Des rencontres de football en France alternant avec Rösrath : des matchs et également des visites fort impressionnantes pour les équipes, par exemple le Stade de France ou bien le stade du 1. FC de Cologne.

- Des ateliers thématiques auxquels ont participé des élèves des deux pays pour échanger leurs idées sur la relation franco-allemande en Europe et sur leur vision de l'avenir.

- Des projets artistiques comme l'Arche de Noé. Les animaux soigneusement décorés par les élèves ont ensuite fait le voyage en Allemagne pour une deuxième exposition à Rösrath.

- Des participations autour de la journée franco-allemande du 22 janvier, date de la signature du traité de l'Élysée en 1963. Un grand nombre d'enfants du CM1 et CM2 de nos communes ont participé avec joie à l'intervention ludique des membres du comité dans leurs écoles.

Les dessins des enfants avec leur vision de l'amitié franco-allemande ont été exposés lors du 20^{ème} anniversaire du jumelage dans la grande salle de la mairie.

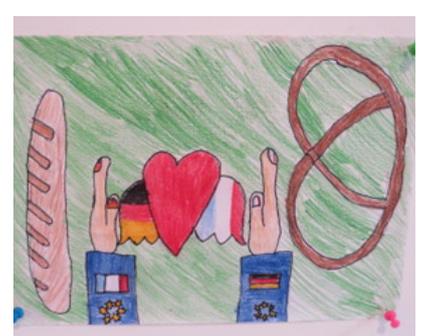
L'épidémie a freiné toutes ces actions temporairement, mais nous les reprendrons dès que possible, car la jeunesse c'est l'avenir.

Le Comité de jumelage

Contacts :

Margaret de Fraiteur
06 13 80 56 82

Angelika Schieren
06 81 86 35 36



Rencontre avec l'association « Le Chemin »

Nous avons rencontré l'association « Le Chemin » en mars dernier, et sa Présidente Marine Bernard nous a présenté son activité et son combat auprès des femmes victimes de violences conjugales.

L'association a été fondée avec le soutien d'un réseau de professionnels appartenant à des corps de métiers complémentaires, qui entourent les victimes, mais aussi dans le combat judiciaire pour faire valoir leurs droits à une vie normale, ou finalement en période de reconstruction psychologique, économique au travers de la réinsertion par l'emploi.

L'association apporte une solution pratique, prioritairement dans le secteur géographique « la boucle de Seine des Yvelines » dépourvu de lieu d'accueil de jour pour cette catégorie de public fragile.

Son souhait est de réussir le sauvetage des personnes qui lui font confiance, et de mettre à disposition sa bienveillance dans l'écoute et la solution des conflits. Policiers, gendarmes, avocats, responsables

de ressources humaines, psychologues, coaches personnels, juristes, travailleurs sociaux, élus dans les communes, mais aussi coiffeurs ou esthéticiennes et bien d'autres professionnels constituent la colonne vertébrale de celle-ci. Ils œuvrent ensemble pour ce bel objectif commun. Les rencontres peuvent se faire soit dans les commissariats, mais aussi dans les mairies ou bien dans des espaces mis à disposition le temps d'un rendez-vous discret.

L'association agit également comme « tiers de confiance » pour mettre à la disposition des personnes qui le demandent une « main courante » personnalisée. Ce document présente le récit de la victime lorsqu'il faut expliquer une situation complexe dans un commissariat ou une gendarmerie. Il fait gagner du temps au policier chargé de collecter la déclaration, et il permet à la victime de ne pas étaler à plusieurs reprises sa situation personnelle souvent complexe.

Pour conclure, l'association donne la part belle à l'écoute, fondée sur les

Le Chemin
Ecoute et accompagnement des femmes victimes de violences
 Dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat

- Information et orientation**
Conseils sur les organismes et aides auxquels vous avez droit
- Accompagnement juridique**
Démarches, juristes, avocats, police/gendarmerie, tribunaux
- Soutien psychologique**
Accompagnement avec nos psychologues et nos coaches, reconstruction
- Aide à l'hébergement**
Conseils pour les démarches
- Formation et réinsertion**
Trouver une formation ou un nouvel emploi avec nos partenaires

Vous n'êtes pas seules, ligne d'écoute dans les Yvelines 7J/7 :
06 16 96 83 89
 associationlechemin78@gmail.com
 www.lechemin78.org
 Téléphone - SMS - WhatsApp et Messenger

En cas d'urgence, appelez le 17

engagements « je te crois » « je ne te jugerai pas » « on va se battre ensemble ».

Notre maire ainsi que le CCAS ont souhaité apporté leur soutien à cette belle association.

Véronique Bigard
 Pour le CCAS

ÉCONOMIE LOCALE

Des nouvelles d'Aureglia et Fils

Aureglia et fils est ouvert. Nous préparons tous nos semis pour les plantations à venir. A partir de graines bio, bien sûr. Nous avons labouré notre terrain en le fertilisant avec les fientes de nos poules riches en azote.

Actuellement, nous avons pommes de terre, carottes, oignons, thym, laurier, miel, épinards et fèves, oeufs du jour, puis suivront haricots, courgettes, etc.

Vous avez la possibilité de commander par mail à joel.aureglia@outlook.fr

Horaires du point de vente :

- Dimanche matin
- Samedi toute la journée.

Lieu-dit Les Beurres, RD 307
 78121 Crespières

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

BOSCHER Marcelle Hortense le 11 février 2021

FERCHAL Lucelle le 13 février 2021

PICHON Roger Charles le 23 mars 2021

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

CAPDEVIELLE Eve Christelle Florence le 5 janvier 2021

MASSON HURTAUD Artémise, Chléo, Jeanne le 15 janvier

MACE Lucas Eric Dominique le 26 février 2021

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :
à partir du 29 mars 2021

Collecte des encombrants

Jeudi 10 juin et mardi 30 novembre 2021

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 29 mai 2021

samedi 25 septembre 2021

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu :

lundi 03 mai 2021

lundi 28 juin 2021

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr